



SÉANCE
EXTRAORDINAIRE
26 JUILLET 2022

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Montebello

AVIS DE CONVOCATION
SÉANCE EXTRAORDINAIRE
Article 152 du Code Municipal du Québec

CANADA
Province de Québec

Municipalité de Montebello

À : Nicole Laflamme, Pierre Bertrand, André Mathieu, Jean-Philippe Comeau,
Benoit Millette, Dominique Primeau, Jésabelle Dicaire

Mesdames,
Messieurs,

Conformément à l'article 152 du Code municipal de Québec, vous êtes convoqués
à une séance extraordinaire;

Par la présente donné qu'une séance extraordinaire du Conseil de cette
Municipalité est convoquée par monsieur Mario B. Briggs, directeur général agréé
et greffier trésorier, pour être tenue au 550, rue Notre-Dame, Montebello, QC, J0V
1L0, à 17 h 00_, le 26 juillet 2022 et qu'il y sera pris en considération les sujets
suivants:

1. Appel d'offre de la collecte et le transport des ordures ménagères, des
matières recyclables et des matières compostable 2022-2026

Signification de l'avis de convocation

Je soussigné, Mario B. Briggs, directeur général agréé et greffier-trésorier de la
Municipalité de Montebello, certifie par la présente que l'avis de convocation de
la séance extraordinaire du 26 juillet 2022 a été signifié à chacun des membres
du Conseil municipal le 22 juillet 2022, et ce, conformément au Code municipal.

Je donne ce certificat, le 22 juillet 2022

Mario B. Briggs
Directeur général agréé et greffier-trésorier



**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Montebello**

**SÉANCE
EXTRAORDINAIRE
26 JUILLET 2022**

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Avis de convocation**
- 3. Adoption de l'ordre du jour**
- 4. Appel d'offre de la collecte et le transport des ordures ménagères, des matières recyclables et des matières compostables 2022-2026**
- 5. Période de questions des citoyens**
- 6. Levée de la séance extraordinaire**



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Montebello

SÉANCE
EXTRAORDINAIRE
26 JUILLET 2022

PROCÈS-VERBAL

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Montebello, tenue le **26 juillet 2022, à 17 h 00**, à la salle sise au 550, rue Notre-Dame, Montebello, à laquelle sont présents Madame la conseillère Jéshabelle Dicaire et Messieurs les conseillers André Mathieu, Benoit Millette et Dominique Primeau.

Formant quorum sous la présidence de la mairesse, Madame Nicole Laflamme.

Monsieur Mario B. Briggs, directeur général agréé et greffier-trésorier, est aussi présent.

Messieurs les conseillers Pierre Bertrand et Jean-Philippe Comeau ont motivé leur absence.

Aucune personne dans l'assistance.

1. Ouverture de la séance

Madame la mairesse, Nicole Laflamme, souhaite la bienvenue aux membres présents et déclare la séance extraordinaire ouverte.

2. Avis de convocation

Le directeur général agréé, Monsieur Mario B. Briggs, constate que l'avis de convocation a été remis conformément à la loi.

2022-07-209

3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur le conseiller Dominique Primeau

RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté conformément à la loi.

Note : Madame Nicole Laflamme, Mairesse, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

2022-07-210

4. Appel d'offre de la collecte et le transport des ordures ménagères, des matières recyclables et des matières compostables 2022-2026

CONSIDÉRANT la fin de l'entente pour la collecte des matières résiduelles avec la Municipalité Canton de Lochaber, et ce, avant l'arrivée du terme;



**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Montebello**

CONSIDÉRANT les résolutions numéros 2022-05-140 et 2022-06-173 pour procéder à un appel d'offres concernant la collecte et le transport des ordures ménagères, des matières recyclables et des matières compostables 2022-2026;

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions qui a eu lieu le 26 juillet 2022;

CONSIDÉRANT les offres reçues :

<u>Nom des entreprises</u>	<u>Prix incluant les taxes</u>
2945380 Canada Inc.	408 391,20 \$
Transport RLS inc.	543 202,30 \$

CONSIDÉRANT l'analyse des documents présentés.

Il est proposé par monsieur le conseiller André Mathieu

RÉSOLU

DE RETENIR les services de 2945380 Canada Inc. pour la collecte et le transport des ordures ménagères, des matières recyclables et des matières compostables 2022-2026;

D'AUTORISER les nouvelles dates de collectes des matières résiduelles ainsi que la publication d'un nouveau calendrier pour l'année 2023 pour tous les citoyens;

D'AUTORISER le directeur général et greffier-trésorier, Monsieur Mario B. Briggs, ou la greffière-trésorière adjointe, Madame Manon Boucher, à signer pour et au nom de la Municipalité de Montebello tous documents nécessaires pour donner suite à la présente résolution.

Note : Madame Nicole Laflamme, Mairesse, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

5. Période de questions des citoyens à 17 h 05

Aucune personne dans l'assistance.

6. Levée de la séance extraordinaire à 17 h 05

Il est proposé par monsieur le conseiller Benoit Millette

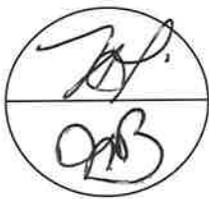
RÉSOLU

DE LEVER la séance.

Note : Madame Nicole Laflamme, Mairesse, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

2022-07-211



**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Montebello**

SIGNATURE DES RÉOLUTIONS PAR LE MAIRE

« Je soussigné, madame Nicole Laflamme, Mairesse de la Municipalité de Montebello atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal* »

Et j'ai signé ce 17 août 2022

Nicole Laflamme
Mairesse

Mario B. Briggs
Directeur général agréé et greffier-trésorier